

L'évasion fiscale au Québec

Sources et ampleur

Sommaire

1. Chaque année, l'évasion fiscale entraîne des pertes fiscales importantes découlant de l'économie au noir, de la réclamation abusive d'avantages fiscaux et des activités illégales.
2. L'approche retenue par le ministère des Finances pour évaluer les pertes fiscales est basée sur la décomposition du PIB en plusieurs secteurs d'activité économique auxquels sont appliqués des taux d'évasion fiscale.
3. Cette approche permet d'estimer les pertes fiscales associées à l'économie au noir pour le gouvernement du Québec à 2,5 milliards de dollars pour l'année 2002. Les secteurs où l'évasion fiscale est supérieure à 10 % (dont la construction et la rénovation, les boissons alcooliques, la restauration et le tabac) ne représentent qu'un peu plus de 20 % du PIB, mais comptent pour 85 % des pertes fiscales.
4. L'évasion fiscale a des conséquences négatives importantes pour le gouvernement, les individus et les entreprises.

Ce document analyse d'abord les sources de l'évasion fiscale. Il décrit ensuite la méthode d'évaluation retenue et présente finalement l'ampleur du phénomène au Québec.

vers des réseaux parallèles, des sommes importantes d'argent qui, autrement, alimenteraient l'économie légale et assureraient des rentrées fiscales au gouvernement.

1

Sources de l'évasion fiscale

Une source importante d'évasion fiscale est l'économie au noir. On désigne par cette expression l'ensemble des activités économiques légales qui sont dissimulées à l'État par des particuliers ou des entreprises (travail au noir, dissimulation de revenus ou, pour les entreprises, d'une partie du chiffre d'affaires).

Le gouvernement subit également des pertes fiscales en raison des réclamations abusives, par des contribuables, d'avantages fiscaux auxquels ils n'ont pas droit (demandes abusives de crédits d'impôt, demandes frauduleuses de remboursement de la taxe sur les intrants, non-versement des taxes perçues à titre de mandataire du gouvernement).

De plus, les activités illégales sont une source d'évasion fiscale dans la mesure où elles détournent,

Différentes raisons peuvent inciter un individu à avoir recours à l'évasion fiscale, lui permettant ainsi d'augmenter son niveau de vie. Un sondage, commandé en 2000 par Revenu Québec¹, a fait ainsi ressortir certaines des causes de l'évasion fiscale. Parmi celles-ci, on retrouvait la possibilité d'économiser de l'argent en payant moins d'impôt ou en acquérant des biens et des services à un moindre coût. Le niveau jugé trop élevé des charges fiscales était également cité.

De leur côté, si certaines entreprises participent à l'évasion fiscale, c'est principalement pour augmenter leurs profits en cachant des revenus, en réduisant leurs coûts de production ou en évitant les contraintes de la réglementation.

¹ *La perception de la population du Québec à l'égard du travail au noir*, sondage réalisé pour le ministère du Revenu, 1^{er} juin 2000.

TABLEAU 1
Exemples de sources d'évasion fiscale

Économie au noir		Réclamations abusives d'avantages fiscaux	Activités illégales
Revenus totalement cachés et acteurs inconnus des autorités fiscales	Revenus partiellement cachés et acteurs déjà connus des autorités fiscales		
–Un contribuable qui n'a jamais produit de déclaration de revenus même s'il a des revenus de location	–Un restaurateur qui dissimule des revenus, habituellement ceux provenant des clients payant comptant	–Une entreprise qui demande frauduleusement des crédits d'impôt	–Proxénétisme –Commerce illégal de drogues, d'armes, etc.
–Une personne qui ne déclare pas les revenus que lui rapportent les travaux de rénovation qu'elle effectue pour le compte d'autrui	–Un entrepreneur en construction qui ne déclare pas toutes les heures travaillées sur un chantier	–Un contribuable qui réclame indûment le crédit d'impôt pour personne vivant seule	–Blanchiment d'argent
RÉSULTAT = PERTES FISCALES			

Source : Ministère des Finances du Québec.

2

Méthodes d'évaluation de l'économie au noir

Les méthodes utilisées pour mesurer l'ampleur de l'évasion fiscale demeurent approximatives en raison de la difficulté d'observer directement le phénomène, particulièrement en ce qui concerne les activités illégales.

Évaluation globale de l'économie au noir

L'évaluation de l'économie au noir au Canada a suscité de l'intérêt vers la fin des années 1980 en raison des déficits auxquels faisaient face les gouvernements et de l'augmentation des charges fiscales des contribuables, notamment avec l'introduction des taxes de vente (provinciale et fédérale) au début des années 1990.

Plusieurs études ont depuis tenté d'évaluer la taille de cette économie au Canada. Ces études ont procuré un éventail relativement large d'estimations variant d'environ 3 % à plus de 15 % du PIB. L'application de ces estimations au PIB du Canada en 2002 procurait un intervalle variant de 35 à 175 milliards de dollars.

TABLEAU 2
Estimations les plus récentes de l'économie au noir pour le Canada

	Années visées	Économie souterraine en % du PIB
1. APPROCHES MACROÉCONOMIQUES⁽¹⁾		
Berger (1986)	1981	Entre 2,8 % et 3,3 % ⁽²⁾
Drummond et al. (1993)	1993	4,5 %
Gervais (1994)	1992	de 2,7 % à 5,2 % ⁽²⁾
Mirus et al. (1994)		
Méthode de Gutman	1990	27,6 %
Transaction monétaire	1984	23,9 %
Spiro (1994)	1993	Entre 8 % et 11 % ⁽²⁾
MFQ (1996)	1994	4,2 % (Québec)
Schneider (2000)	1998	15 %
Schneider et Enste (2000)	1996-97	14,9%
Giles et Tedds (2002)	1976-95	15,6 % ⁽²⁾
2. APPROCHES MICROÉCONOMIQUES⁽³⁾		
Fortin et al. (1992)	1992	3,0 % (Québec)
Pinard, sous la supervision de Fortin et Lacroix (2005)	1997-02	5,7 % ⁽²⁾ (Québec)

¹ Les approches macroéconomiques incluent différentes méthodes d'estimation, dont l'analyse des agrégats monétaires, des comptes nationaux ou l'utilisation de variables latentes.

² Les évaluations présentées peuvent inclure une marge d'erreur ou varier selon l'univers analysé. De plus, elles fournissent la valeur pour la dernière année lorsque l'étude couvre une plus longue période.

³ Les approches microéconomiques regroupent les méthodes de sondage et d'estimation de la demande des ménages.

La grande variabilité des résultats obtenus peut laisser penser, à prime abord, que les méthodes d'évaluation ne parviennent pas à obtenir un degré de précision suffisamment fiable. Il est vrai que certains écarts proviennent des différentes méthodologies et hypothèses employées. Cependant, il est possible d'expliquer une bonne partie des écarts observés par les différences d'univers étudiés.

Par ailleurs, les trois études réalisées sur l'évasion fiscale au Québec ont des résultats relativement convergents. En effet, ils se retrouvent dans une fourchette s'étendant de 3,0 % à 5,7 %.

L'approche retenue par le ministère des Finances

L'approche retenue par le ministère des Finances pour établir le niveau global des pertes fiscales associées à l'économie au noir est, pour sa part, basée sur la décomposition du PIB en plusieurs secteurs d'activité économique auxquels sont appliqués des taux d'évasion fiscale. Des taux d'imposition et de taxation moyens sont ensuite utilisés pour quantifier le montant des pertes fiscales.

Les taux d'évasion fiscale, c'est-à-dire le rapport des activités non déclarées sur les activités totales, reposent sur :

- Des évaluations détaillées pour quatre secteurs sensibles à l'évasion fiscale (construction, restauration, boissons alcooliques et produits du tabac).
- Un indice de risque reflétant les résultats de plus de 70 000 vérifications fiscales effectuées par Revenu Québec, par secteur, de 1999 à 2001.
- Différentes autres sources d'information, notamment des résultats d'une étude de Statistique Canada (Gervais, 1994).

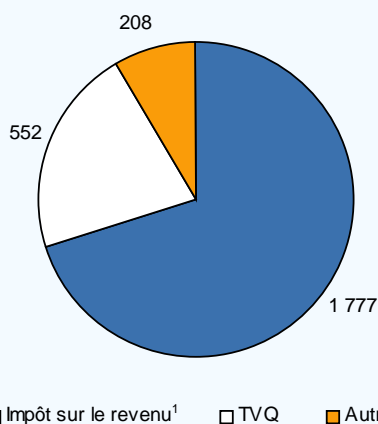
3

Ampleur de l'évasion fiscale au Québec (reliée à l'économie au noir)

Les résultats obtenus selon cette approche permettent d'estimer les pertes fiscales associées à l'économie au noir pour le gouvernement du Québec à 2,5 milliards de dollars pour l'année 2002. Ces pertes découleraient de la dissimulation de quelque 9,7 milliards de dollars d'activités économiques représentant environ 4,0 % du PIB.

Du montant total des pertes fiscales identifiées, 1,777 milliard de dollars découlent de pertes d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, 552 millions de dollars de taxe de vente du Québec (TVQ) et 208 millions de dollars de pertes provenant des taxes spécifiques sur les boissons alcooliques et les produits du tabac.

Estimation des pertes fiscales associées à l'économie au noir pour le gouvernement du Québec – 2002 (en millions de dollars)



Source : ministère des Finances du Québec.

¹ Incluant l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt des sociétés et les contributions au Fonds des services de santé.

² Incluant les taxes spécifiques sur les produits du tabac et les boissons alcooliques ainsi que les bénéfices nets de la Société des alcools du Québec dans ce dernier cas.

Les pertes fiscales par secteur d'activité

Les secteurs d'activité où sont observées les plus importantes pertes fiscales sont ceux de la construction et de la rénovation, des boissons alcooliques, de la restauration et du tabac. Par ailleurs, certains secteurs comme les services personnels sont responsables de pertes fiscales moins importantes, compte tenu de leur petite taille, mais présentent des taux d'évasion importants. L'ensemble des secteurs où le taux d'évasion fiscale est supérieur à 10 % ne représentent qu'un peu plus de 20 % du PIB, mais 85 % des pertes fiscales leur sont attribuées.

Les autres secteurs présentent des taux d'évasion plus faibles. Ces secteurs ne sont responsables que de 15 % des pertes fiscales, alors qu'ils représentent près de 80 % de l'économie. Il s'agit par exemple du secteur des aliments et des boissons non alcoolisées ou encore des dépenses des administrations publiques pour lesquelles l'évasion fiscale est généralement inexistante. Les pertes fiscales reliées aux exportations de biens et de services seraient également faibles en raison notamment du fait que ces activités ne sont pas taxables et qu'elles sont encadrées par des procédures douanières.

Les pertes fiscales selon la taille des entreprises

Le tableau 4 présente ainsi une décomposition selon des indices de risque d'évasion fiscale associés à l'économie au noir des entreprises québécoises. Les indices présentés sont obtenus sur la base des montants récupérés par Revenu Québec à la suite de ses contrôles en matière de taxes à la consommation effectués de 1999 à 2001. Le tableau est basé sur un indice correspondant à 100 pour l'ensemble des secteurs étudiés. Une valeur supérieure à 100 indique un niveau d'évasion fiscale plus élevé que la moyenne dans l'économie, alors qu'une valeur plus faible signifie l'inverse.

Sur cette base, ce tableau illustre que certains secteurs sont plus sensibles que d'autres à l'évasion fiscale, notamment celui des services. Il montre aussi que les entreprises de grande taille² sont proportionnellement moins portées à cacher des revenus que celles de petite taille. En effet, les entreprises de grande taille présentent un risque (22) de près de cinq fois inférieur au risque moyen. Inversement, les petites entreprises présentent globalement un risque (318) évalué à un peu plus de trois fois l'indice moyen.

² La taille des entreprises est déterminée comme suit : les entreprises de grande taille ont des revenus supérieurs à 20 millions de dollars (des actifs de plus de 12 millions pour les entreprises du secteur manufacturier) et les entreprises de petite taille ont des revenus de moins de 2 millions de dollars (des actifs de moins de 3 millions de dollars pour les entreprises du secteur manufacturier). Les entreprises moyennes se situent entre ces deux catégories.

TABLEAU 3
L'économie au noir et les pertes fiscales par secteur d'activité – Québec 2002
(en millions de dollars)

Éléments de la demande	PIB selon les dépenses ¹	Taux d'évasion en %	Activités au noir	Pertes fiscales
Activités au noir importantes (taux d'évasion égal ou supérieur à 10 %)				
- Construction incluant la rénovation	22 177	14,0	3 094	872
- Restauration ²	7 856	16,2	1 273	303
- Boissons alcooliques	5 095	16,8	854	294
- Produits du tabac	2 141	10,1	216	118
- Services personnels divers ³	5 260	15,4	808	188
- Entretien de véhicules, incluant les pièces	2 842	20,0	568	155
- Autres	5 180	18,6	963	224
Sous-total	50 552		7 777	2 153
<i>En pourcentage du PIB</i>	<i>20,7</i>		<i>3,2</i>	
Activités au noir faibles (taux d'évasion inférieur à 10 %)				
- Aliments et boissons non alcoolisées	14 848	3,0	449	65
- Autres biens et services achetés par les consommateurs	90 744	1,6	1 494	319
- Dépenses gouvernementales, exportations et autres éléments	87 619	0,0	0	0
Sous-total	193 211		1 943	384
<i>En pourcentage du PIB</i>	<i>79,3</i>		<i>0,8</i>	
TOTAL	243 763		9 720	2 537
<i>En pourcentage du PIB</i>			<i>4,0</i>	

Sources : ministère des Finances du Québec et Statistique Canada.

¹ Les dépenses présentées par rubrique excluent les taxes à la consommation, lesquelles font partie des autres éléments.

² Excluant les boissons alcooliques. De plus, le PIB associé à la demande des ménages en restauration a été redressé afin de prendre également en compte l'ensemble des dépenses en restauration, incluant par exemple celles des entreprises.

³ Incluent notamment les services domestiques, de conciergerie, de coiffure et de taxi.

TABLEAU 4

Indices de risque d'évasion fiscale associés à l'économie au noir des entreprises québécoises, 1999-2001

	Taille des entreprises			Ensemble des entreprises
	Petite	Moyenne	Grande	
Industrie manufacturière	291	22	14	74
Commerce de gros	308	56	31	62
Commerce de détail	263	71	43	106
Services	387	102	31	126
Ensemble des secteurs	318	64	22	100
Récupération moyenne par entreprise en dollars ¹	11 010	19 932	150 832	20 885

Source : Revenu Québec.

¹ Ces montants correspondent à la récupération moyenne par entreprise pour une vérification et peuvent inclure des ajustements à l'égard des retenues à la source, des taxes à la consommation et des impôts des sociétés.

En revanche, la récupération moyenne chez les grandes entreprises s'élève à 150 832 dollars, alors qu'elle se situe à moins de 20 000 dollars pour les entreprises de taille plus réduite.

Ces résultats, ainsi qu'un ensemble d'autres observations qualitatives, confirment que l'évasion fiscale comporte des réalités sectorielles qui peuvent être très différentes.

Les autres activités entraînant des pertes fiscales importantes

Même si l'économie au noir entraîne des pertes fiscales importantes, il faut se rappeler que d'autres activités en entraînent aussi.

Il s'agit, d'une part, des pertes fiscales rattachées à des activités non productives comme les demandes injustifiées de crédits d'impôt ou de remboursement de la taxe sur les intrants. Aussi, les contribuables qui participent à l'économie au noir soutirent parfois diverses prestations sociales auxquelles ils n'ont pas droit. Les sommes en cause sont toutefois difficiles à estimer.

Il s'agit, d'autre part, des pertes fiscales associées aux activités illégales, qui détournent, vers des réseaux parallèles, des sommes importantes d'argent qui, autrement, alimenteraient l'économie légale et assureraient des rentrées fiscales au gouvernement.

Par ailleurs, l'estimation de l'ampleur des activités économiques illégales est une opération complexe. Statistique Canada a évalué leur importance à 1 % du PIB canadien en 1994. Cependant, très peu d'analyses existent et celles qui ont été faites demeurent approximatives.

Il est par conséquent difficile aujourd'hui d'indiquer à quel pourcentage du PIB ces activités se situent,

comme il est difficile d'identifier ce que représentent les pertes fiscales sous-jacentes. Néanmoins, à 1 % du PIB, la valeur des activités illégales serait d'au moins 2,5 milliards de dollars et il est possible d'envisager que les pertes fiscales qui y sont associées pourraient être de près de 600 millions de dollars pour le gouvernement du Québec, dans la mesure où la proportion de ces pertes fiscales serait la même que la proportion des pertes fiscales liées à l'économie au noir.

TABLEAU 5

Ampleur de l'évasion fiscale et estimation des pertes fiscales – Québec 2002

	Économie au noir	Réclamations abusives d'avantages fiscaux	Activités illégales
Ampleur de l'évasion fiscale			
En MM\$	9,7	s. o.	2,5
En % du PIB	4,0	s. o.	1,0
Pertes fiscales			
En MM\$	2,5	n. d.	0,6

Source : ministère des Finances du Québec.

s. o. Ne s'applique pas.

n. d. Non déterminé.

4

Conclusion

L'évasion fiscale limite la capacité du gouvernement à assumer ses obligations envers la population et peut avoir des répercussions négatives sur les individus (par exemple, l'absence de protection sociale pour les travailleurs au noir ou de garantie pour ceux qui requièrent leurs services) et les entreprises (concurrence déloyale, etc.).

L'exercice exhaustif d'évaluation des pertes fiscales par secteur indique qu'elles demeurent importantes au Québec. Par ailleurs, il montre aussi qu'elles sont concentrées dans quelques secteurs de l'économie, ce qui permettra de cibler encore plus les actions du gouvernement.

Produit par la Direction de l'analyse et prévision des revenus autonomes avec la contribution de Marc Dupéré, Julie Gingras et Lévi Pagé.

Un remerciement spécial est adressé à la Direction des études économiques, fiscales et statistiques de Revenu Québec pour sa précieuse collaboration.

Pour plus d'information, communiquer avec Monsieur Simon Bergeron, directeur, au (418) 691-2208.

Ce document est disponible sur le site Internet du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.finances.gouv.qc.ca.

BIBLIOGRAPHIE

Berger, Seymour, « The Unrecorded Economy : Concepts, Approach and Preliminary Estimates for Canada, 1981. » (1986), *Canadian Statistical Review* VI-XXVI.

Drummond, Don, Mireille Éthier, Maxime Fougère, Brian Girard et Jeremy Rudin. « The Underground Economy : Moving the Myth Closer to Reality. » (1994), vol. 2, no. 4, *Canadian Business Economics* 3-17.

Fortin, Bernard, Pierre Fréchette et Joëlle Noreau. « L'économie souterraine au Québec. » (1992), *Interface* 13/3.

Gervais, Gylliane. « La dimension de l'économie souterraine au Canada. » (1994), Statistique Canada, Catalogue 13-601F, no. 2.

Giles, David E.A. et Lindsay M. Tedds. « Taxes and the canadian underground economy. » (2002), no. 106 *Canadian tax paper*.

Ministère des Finances du Québec. « L'économie souterraine, le travail au noir et l'évasion fiscale. » (1996), *Fiscalité et financement des services publics*.

Mirus, Rolf et Vladimir Karoleff. « Canada's Underground Economy Revisited : Update and Critique. » (1994), vol. 20, no. 3 *Canadian Public Policy* 235-52.

Pinard, Dominique, sous la supervision de Bernard Fortin. « Un regard sur la taille de l'économie souterraine : une méthode d'estimation pour le Québec. » (2005), Mémoire de maîtrise en économie à l'Université Laval.

Schneider, Friedrich. « The Value Added of Underground Activities : Size and Measurement of the Shadow Economies and Shadow Economy Labour Force All Over the World. » Mimeograph, Johannes Kepler University of Linz, Department of Economics, Austria, July 2000.

Schneider, Friedrich and Dominik H. Enste. « Shadow Economies : Size, Causes, and Consequences. » (2000), vol. 38, no. 1 *Journal of Economic Literature* 77-114.

Spiro, Peter S. « Estimating the Underground Economy : A Critical Evaluation of the Monetary Approach. » vol. 42, no. 4 *Canadian Tax Journal* 1059-81.